

**PROVINCE DE L'ÉGLISE ANGLICANE DU CONGO (P.E.A.C.)
DIOCESE DE KINSHASA**

**ARCHIDIACONÉ DE BRAZZAVILLE
B.P. 5495 OUENZE-BRAZZAVILLE**

Tél : +242 (0) 69967370

**RAPPORT SYNTHÈSE DE L'ÉGLISE ANGLICANE DU CONGO :
ARCHIDIACONÉ DE BRAZZAVILLE ET SES PERSPECTIVES**

I. BREF APERÇU

L'Archidiaconé du Congo Brazzaville existe depuis les années 1997 par le truchement du Vénérable Raymond BANZOUZI en provenance de la République Démocratique du Congo et un groupe de Réfugiés Rwandais Anglicans. A ce moment-là, Kinshasa et Brazzaville étaient encore sous la supervision du Diocèse de Kisangani.

Après l'inauguration du Diocèse de Kinshasa, le 20 décembre 2003, l'Archidiaconé de Brazzaville était désormais devenu une entité administrative sous le leadership de ce nouveau Diocèse de Kinshasa et le premier Synode Diocésain envoya le Vénérable MABANZA NDAKU Joseph pour remplacer le Vénérable Raymond BANZOUZI en 2004. Dès lors, Brazzaville connut un essor considérable avec la création de quatre paroisses et de nombreuses sous-paroisses.

Brazzaville est tout d'abord le nom de la Capitale politique de la République du Congo dans laquelle sont installées toutes les institutions de la République et c'est de ce nom qui a été tirée l'appellation de cet Archidiaconé. Il s'étend sur une superficie qui couvre toute l'étendue du pays mais avec de grands espaces non encore atteints par l'anglicanisme. Sa superficie est trois cent quarante deux mille (342.000) Km².

Après la mort de l'Archidiacre MABANZA, le Conseil Diocésain de Kinshasa, tenu sous la présidence de son Evêque Titulaire, Sa Grâce ISINGOMA KAHWA Henri, procéda à de nouvelles nominations et affectations pour une bonne marche et pour la croissance de l'Archidiaconé de Brazzaville. C'est ainsi que Mgr MOLANGA BOTOLA Jean, Evêque Assistant du Diocèse de Kinshasa qui vient de terminer son mandat du Secrétaire Provincial de l'Eglise Anglicane du Congo a été affecté au Congo Brazzaville comme Evêque Missionnaire dont la mission principale est de renforcer les activités évangéliques et sociales, d'assurer la formation des serviteurs de Dieu, en vue d'aboutir à la création d'un nouveau Diocèse anglican de Brazzaville qui sera issu du Diocèse de Kinshasa ; les Révérends MUSABYIMANA Félicien et HAVUGIMANA Vincent de Paul ont été nommés respectivement Archidiacre de Brazzaville et Curé de la paroisse-mère Saint Félix à Brazzaville.

II. LES STATISTIQUES GENERALES

De nos jours, l'Archidiaconé de Brazzaville compte quatre (4) paroisses, onze (11) sous-paroisses, un (1) Evêque Assistant Missionnaire, six (6) Prêtres, un (1) Diacre, treize (13) Evangélistes, neuf (9) Catéchistes et un total d'environ 1000 Fidèles anglicans.

III. VIE DE L'ÉGLISE

L'Archidiaconé de Brazzaville fonctionne à travers ses Départements suivants :

a. Evangelisation

Le Département de l'Evangelisation de l'Archidiaconé de Brazzaville a mis en priorité les campagnes d'évangélisation à travers toutes ses paroisses. Par ailleurs, ce Département organise des rencontres de serviteurs sur des réflexions ou retraites spirituelles ; Il faut noter que ce département fonctionne sans aucune extérieure mais se supporte lui-même grâce à des collectes que les Chrétiens donnent par mois qui s'élèvent à (300) francs CFA, une collecte dénommée « soutenance de l'évangélisation », et au moyen de dons spécifiques pour une activité donnée que les Chrétiens de bonne foi donnent surtout le grand appui qui est fourni par le chargé dudit département qui met à la disposition de l'Eglise ses propres moyens.

b. Développement

Dans sa réalisation, le Département du développement de l'Archidiaconé a donné comme priorité : l'achat des terrains de l'Eglise à l'intérieur du pays. Cela constitue un patrimoine de l'Eglise. Pour le moment, l'Archidiaconé de Brazzaville a ses 10 propres terrains.

L'Eglise Anglicane de Brazzaville s'organise bien et possède quelques mobiliers de l'Eglise, les instruments de musique et récemment un terrain vient de s'ajouter, acheté par le fonds de UTO, sur lequel seront construits une Eglise-Cathédrale d'une capacité de plus ou moins 500 places assises et un bâtiment administratif.

La construction de l'Eglise a déjà commencé et elle se poursuit.

c. Finance

Sur le plan financier, il faut reconnaître et louer le sacrifice de fidèles de Brazzaville qui ne ménagent aucun moyen pour faire marcher leur Eglise. La charge des services, l'achat des parcelles, le loyer de parcelles où sont bâties les églises qui n'ont pas encore leurs propres terrains, de nouveaux déménagements, de démolitions de chapelles occasionnées par des déménagements sont toujours supportés par les Fidèles.

d. Département de la Jeunesse Chrétienne (JCA) en Mission

C'est un Département des jeunes de toutes les couches de l'Archidiaconé avec comme priorité de faire la jeunesse une jeunesse responsable afin de sauvegarder l'Eglise de demain car un adage dit « un avenir promettant doit être bâti sur une jeunesse responsable ».

e. Département de l'Union des Mères

Ce département s'occupe des activités tant spirituelles que matérielles de la vie des femmes et familles. Il organise une fois dans l'année la rencontre de toutes les mamans de l'Archidiaconé comme de coutume à l'Eglise Anglicane chaque 25 mars en choisissant une Paroisse pour recevoir les autres et cette année, la rencontre a eu lieu à la paroisse d'Inoni Plateau à 150 Km de Brazzaville avec une assistance de 400 personnes.

IV. BESOINS URGENTS ET DEMANDE DE SOUTIEN

Parmi les priorités fixées par l'Eglise Anglicane de Brazzaville, nous avons regroupé ci-dessous celles qui ont un caractère urgent pour cette année et pour lesquelles nous sollicitons une assistance matérielle ou financière en vue d'un bon fonctionnement.

1. Formation d'au moins 10 candidats (Catéchistes et Evangélistes) sur place dans un premier temps, une formation d'un mois au moins dans le but de les envoyer dans les villes et lieux stratégiques du pays afin d'ouvrir dans l'avenir d'autres paroisses, sous-paroisses, chapelles, car comme nous l'avons dit, la République du Congo s'étend sur 342.000 Km² et le champ reste encore à exploiter.

Nous estimons qu'avec un montant de 3500\$ cette formation peut bel et bien avoir lieu et s'il y avait des fonds disponibles, on pourrait la tenir au mois de novembre 2013.

2. Visites de Mgr Molanga Botola Jean, dans les paroisses et sous-paroisses pour avoir une image de l'Eglise Anglicane de Brazzaville et faire de confirmations de nouveaux et des anciens fidèles non-confirmés là où besoin y est tel le cas de la Paroisse Saint François de Pokola, située à 1000 Km de Brazzaville où depuis sa création l'Evêque n'y a jamais été.
3. Pour atteindre toutes les paroisses et sous-paroisses les plus reculées, il faut un montant de 900\$ pour le transport car pour aller à Pokola par exemple, il faut prendre un petit porteur et ensuite un véhicule.
4. Organisation de Bureau de l'Evêque : Achat de quelques mobiliers et fournitures de bureau qui est estimé à 870\$.

Payement mensuel du loyer de l'Evêque qui coûte 300 US\$.

5. L'appui à la construction de l'Eglise dans notre propre terrain à Brazzaville pour son achèvement immédiat car le délai donné par le propriétaire où nous occupons actuellement sera expiré au mois d'octobre courant ; Passé ce délai, nous serons chassés de cette parcelle, ce qui aura comme conséquence, la perte de plusieurs de nos Fidèles anglicans. Avec l'effort des Fidèles, la fondation est presque à la fin. Il faut de ciments, de tôles, etc, pour la suite.

V. PERSPECTIVES

L'Archidiaconé de Brazzaville dans son plan missionnaire projette dans l'avenir ce qui suit en rapport à sa vision et ses objectifs pour arriver à avoir une Eglise fondée sur des bases solides.

VI. ADMINISTRATION

Vision : promouvoir une Administration qualifiée, responsable et dynamique, capable d'assurer une bonne gestion saine et transparente.

Objectifs :

- a. Pour la connaissance de l'Eglise :
 - Vulgarisation des textes qui régissent l'Eglise dans l'ensemble de l'Archidiaconé en organisant des séminaires d'information sur le contenu desdits textes.
- b. Personnel :
 - Avoir à la tête de chaque entité de l'Eglise un personnel compétent ; d'une bonne réputation morale et spirituelle ;
 - Formation obligatoire des candidats soit en théologie 1^{er} ou 2^e Cycle, soit dans d'autres domaines ;

- Encadrement spirituel et social permanent du personnel ;
 - Assurer un salaire mensuel décent au personnel ;
 - Planifier les mutations ;
 - Combattre la paupérisation par l'initiation des projets générateurs des recettes pour l'autofinancement.
- c. Bureau et archives :
- Avoir des bureaux bien équipés dans chaque structure (Evêché, Archidiaconé, Paroisses,...) et une bonne conservation des archives dans toutes les structures ;
 - Mobiliser les Chrétiens à construire des bureaux administratifs ;
 - Former les gens de bureau pour une bonne gestion des biens et des ressources.
- d. Communication :
- Développer un réseau de communication adéquat.
- e. Gestion des ressources
- Implanter les comités de finances dans chaque structure ;
 - Communiquer les rapports à la hiérarchie régulièrement pour la transparence.

VII. Evangélisation

Vision : Créer une communauté croissante des Chrétiens engagés à suivre et à servir Jésus Christ.

Objectifs :

- Augmenter d'au moins de 3 à % des Chrétiens ;
- Création de nouvelles paroisses et sous-paroisse ;
- Implanter le mode d'évangélisation holistique et biblique.

VIII. EDUCATION CHRETIENNE

Vision : Assurer la maturité spirituelle des Chrétiens.

Objectifs :

- Avoir des Chrétiens capables de témoigner Jésus Christ et de mener une vie à son exemple.

IX. AUMONERIE

Vision : Assurer l'évangélisation et l'encadrement spirituel et moral dans les départements.

Objectifs :

- Création des services d'aumônerie dans les départements et autres domaines ;
- Assurer l'encadrement spirituel, social et moral.

X. LITURGIE

Vision : Promouvoir des bons adorateurs à la lumière de la Bible (Jean 4 :24).

Objectifs :

- Encourager la participation de tous les Chrétiens au culte ;
- Valoriser les groupes de chants (Chorales, Ecodim) ;
- Animer des cultes ordonnés et spirituels à la lumière de la liturgie anglicane.

XI. BUREAU DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Vision : Avoir une communauté autosuffisante et en bon état.

Objectifs :

- Amener les Chrétiens à être capables de reconnaître les besoins réels partant de leurs ressources locales disponibles puis créer les activités d'autofinancement ;
- Lutter contre l'ignorance et l'analphabétisation des populations ;
- S'entraider entre paroisses dans la stratégie d'élaboration des projets.

XII. SERVICE MEDICAL

Vision : Promouvoir l'accessibilité de tous aux soins de qualité.

Objectifs :

- Création de centres de santé surtout en milieu rural ;
- Formation de cadres dans le domaine de la Santé.

XIII. ENSEIGNEMENT

Vision : Former de personnes moralement, spirituellement et intellectuellement utiles pour l'Eglise.

Objectifs :

- Construire des écoles ;
- Equiper des écoles ;
- Combattre l'analphabétisation.

XIV. L'UNION DES MERES

Vision : La promotion socio-économique et spirituelle des familles.

Objectifs :

- Encourager l'auto-prise en charge ;
- Mener des activités qui favorisent la maturité spirituelle ;
- Mise en application des cinq objectifs de l'Union des Mères.

XV. JEUNESSE ET ECODIM

Vision : Affermir la foi des jeunes et des enfants dans l'engagement spirituel afin de participer au défi du salut des âmes.

Objectifs :

- Former les encadreurs ;

- Organiser des activités spirituelles et sociales ;
- Créer des projets d'autofinancement

XVI. BATIMENT ET TRANSPORT

Vision : Améliorer les conditions physiques de travail et de transport pour un rendement meilleur dans la mission de dieu au sein de l'Eglise Anglicane de Brazzaville.

Objectifs :

- Doter des moyens de déplacement pour les services dont le besoin en domaine est urgent ;
- Avoir des bâtiments nécessaires en matériaux durables (maisons d'habitation et de services) et aussi les chapelles.

CONCLUSION

Nos remerciements s'adressent à Dieu pour avoir assuré la survie de l'Eglise de Brazzaville malgré les difficultés rencontrées et louons l'effort fourni par les Chrétiens pour soutenir cette Eglise qui a un avenir rassurant.

Notre vision missionnaire au Congo Brazzaville est de propager la Bonne Nouvelle du salut dans tous les coins du pays par des prédications, des enseignements et la formation des Serviteurs de Dieu ; d'assurer le développement de l'Eglise et sa croissance sur le plan spirituel et social car l'Eglise de Dieu sur la terre doit grandir qualitativement et quantitativement.

Ainsi, pour y arriver, nous sollicitons l'appui spirituel, matériel ou financier du Réseau Francophone de la Communion Anglicane Mondiale, à travers son Président, et d'autres partenaires de la Communion Anglicane conformément à la Résolution No 12 de sa Réunion Triennale tenue à Douala au Cameroun en septembre 2012 qui stipule « ***La Province de l'Eglise Anglicane du Congo (PEAC) exprime aux membres du Réseau son désir d'être accompagnée par la Communion Anglicane et plus particulièrement par le Réseau Francophone de la Communion Anglicane dans l'implantation de l'Eglise Anglicane en République du Congo-Brazzaville, afin que cela ne soit pas l'affaire propre de la PEAC, mais l'affaire de tout l'ensemble, car c'est un problème qui engage l'évangélisation dans un autre pays.*** », ceci pour soutenir cette œuvre de Dieu à aller de l'avant pour la gloire de notre Seigneur Jésus Christ et pour le bien-être de l'Eglise Anglicane en République du Congo Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2013

Mgr MOLANGA BOTOLA Jean

Evêque Assistant du Diocèse de Kinshasa en charge au Congo Brazzaville